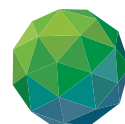


# Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques

Décembre 2024

NDC   
PARTNERSHIP



GREEN  
CLIMATE  
FUND

## Remerciements

Le NDC Partnership et le Fonds vert pour le climat (FVC) souhaitent exprimer leur reconnaissance et leur gratitude à toutes les parties prenantes qui ont apporté leur précieuse contribution à la réalisation de cette version du Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques. Le cadre a été principalement rédigé sur la base du Guide de planification de l'investissement dans les CDN du NDC Partnership et du Cadre de planification de l'investissement du FVC, en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances des représentants des banques multilatérales de développement, des fonds multilatéraux pour le climat, des partenaires de développement, du secteur privé et du personnel du NDC Partnership et du FVC.

Cet effort collaboratif a considérablement enrichi le contenu et permis de garantir l'alignement du cadre sur les besoins et les expériences du plus grand nombre des parties prenantes qui interviennent activement dans le financement de l'action climatique et la planification de l'investissement.

Le cadre restera un document vivant, évoluant au fur et à mesure que de nouvelles connaissances et expériences en matière de planification et de mobilisation des investissements climatiques seront acquises. En tant que tel, ce document continuera à aider les pays à naviguer dans les complexités de l'investissement climatique et à faire progresser leurs objectifs en matière de changements climatiques de développement.



Photo de 安琦王 / Adobe Stock

Photo de couverture de shaiith / Adobe Stock

# Table des matières

Acronymes	5
<b>La raison d'être du Cadre</b>	<b>6</b>
Soutien disponible	8
Modes d'exécution	8
Boucles de rétroaction	8
Secteur privé	9
Approche financière globale	9
Principales caractéristiques du Cadre	10
Une ressource vivante et évolutive	12
La plateforme Web	12
<b>Pilier 1 : Planification des investissements</b>	<b>14</b>
<b>Stade 1 : Capacité de planification et de mobilisation des investissements</b>	<b>15</b>
Composante 1 : Mécanismes et expertise institutionnels	15
Composante 2 : Implication des parties prenantes	18
Composante 3 : Cartographie des cadres d'investissement existants	21
Composante 4 : Intégration des objectifs climatiques	23
Composante 5 : Suivi et déclaration	25
<b>Stade 2 : Déterminer et hiérarchiser les besoins en investissement</b>	<b>27</b>
Composante 1 : Déterminer les besoins d'investissement sur la base de données probantes	27
Composante 2 : Analyse sociale coûts-bénéfices	31
Composante 3 : Hiérarchiser les besoins d'investissement	32
Composante 4 : Boucle de rétroaction pour les CDN, PNA et LT-LEDS	34
<b>Stade 3 : Stratégie de financement</b>	<b>35</b>
Composante 1 : Cartographie des sources de financement pour les investissements prioritaires	35
Composante 2 : Inventaire des pipelines	36
Composante 3 : Identifier les partenaires financiers et mettre en place un plan de financement détaillé	37
Composante 4 : Renforcer les environnements porteurs et réduire les risques	38

<b>Pilier 2 : Mobilisation financière</b>	<b>40</b>
<b>Stade 4 : Programmation avec les partenaires financiers</b>	<b>41</b>
Composante 1 : Dialogue de programmation avec les partenaires financiers	41
Composante 2 : Préparation de concepts pour le financement public et mixte	42
Composante 3 : Débloquer les investissements du secteur privé	44
<b>Stade 5 : Mise au point de projets et de programmes</b>	<b>44</b>
Composante 1 : Préparation et approbation de projets et de programmes pour le secteur public international et national et le financement mixte	44
<b>Stade 6 : Mise en œuvre du projet et du programme</b>	<b>47</b>
Composante 1 : Mise en œuvre et suivi du projet et du programme	48

# Acronymes

<b>CEA</b>	Analyse coût-efficacité	<b>MCDA</b>	Analyse décisionnelle multicritères
<b>CBA</b>	Analyse coût-bénéfice	<b>BMD</b>	Banque multilatérale de développement
<b>CBT</b>	Marquage du budget climatique	<b>MRV</b>	Suivi, déclaration et vérification
<b>CCRA</b>	Évaluation du risque lié aux changements climatiques	<b>PNA</b>	Plan national d'adaptation
<b>CdP</b>	Conférence des Parties	<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national
<b>IFD</b>	Institution de financement du développement	<b>ONG</b>	Organisations non gouvernementales
<b>GCB</b>	Banques centrales pour le verdissement	<b>PAM</b>	Administration et gestion des affaires publiques
<b>GCF</b>	Fonds vert pour le climat	<b>PFM</b>	Gestion des finances publiques
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre	<b>PIM</b>	Gestion des investissements publics
<b>IAM</b>	Modèles d'évaluation intégrée	<b>AO</b>	Appel d'offres
<b>LT-LEDS</b>	Stratégies de développement à faibles émissions à long terme	<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques



## La raison d'être du Cadre

S'appuyant sur les bases établies au cours de la dernière décennie, l'action climatique mondiale est passée des phases de définition des orientations et de planification à celles du financement et de la mise en œuvre. Tous les 5 ans, les pays relèvent leurs objectifs dans leur contribution déterminée au niveau national (Nationally Determined Contribution, CDN), et nombre d'entre eux ont mis au point des plans nationaux d'adaptation (PNA), des stratégies de développement à faibles émissions à long

terme (LT-LEDS) et d'autres instruments de planification aux niveaux national, infranational et sectoriel. Bien que de nets progrès aient été réalisés, le premier bilan mondial dans le cadre de l'Accord de Paris souligne la nécessité d'intensifier considérablement le financement et la mise en œuvre de l'action climatique ainsi que d'accroître les ambitions des CDN et des LT-LEDS pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris.

Le Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques (Le Cadre) fait partie intégrante d'une approche programmatique défendue par le NDC Partnership et le Fonds vert pour le climat (FVC) afin d'unifier et d'accélérer la mise en œuvre des stratégies climatiques et de stimuler une action transformationnelle en matière de climat et de développement dans les pays. Il s'agit d'un élément de base clé qui complète des éléments, tels que des CDN robustes et ambitieuses, des LT-LEDS, des PNA et leurs plans de mise en œuvre respectifs ; une adhésion politique de haut niveau et une forte coordination entre les gouvernements, les partenaires de développement, les financiers, la société civile et d'autres parties prenantes clés ; un renforcement de la disponibilité et de la prévisibilité de l'aide et des financements pour les pays en voie de développement ; des actions de renforcement des capacités et des institutions ; et des mesures de transparence et d'imputabilité. Les éléments présentés dans ce cadre s'appuient sur de nombreux autres éléments, contribuant au processus de planification des investissements et de mobilisation des financements.

Une version provisoire du Cadre a été lancée conjointement lors de la COP28 et a été largement diffusée parmi les pays, les experts techniques et les partenaires financiers publics et privés de l'action climatique tout au long de l'année 2024. Les commentaires reçus ont abouti à la rédaction de ce guide détaillé et non normatif qui rassemble les expériences collectives en matière de planification et de mobilisation des investissements climatiques. Son objectif est de fournir un référentiel et un langage communs aux pays et aux fournisseurs de financement climatique et de soutien aux capacités, afin qu'ils puissent franchir les étapes progressives nécessaires pour passer de la planification et de la définition des engagements climatiques (par ex., CDN, PNA, LT-LEDS) à l'identification, la hiérarchisation et la mobilisation du financement pour la mise en œuvre de l'action climatique transformationnelle nécessaire pour répondre à ces engagements. Le Cadre est conçu pour répertorier les lacunes en matière de capacité ou d'informations qui empêcheraient la mobilisation du financement climatique et pour faciliter la mise en œuvre réussie de projets et programmes de lutte contre les changements climatiques avec le meilleur partenaire financier.



## Soutien disponible

Les pays peuvent accéder à un soutien technique et financier pour appliquer les recommandations pratiques de ce Cadre grâce à des instruments, tels que le Readiness and Preparatory Support Programme du FVC et le processus d'engagement des pays du NDC Partnership. Ces programmes sont conçus pour aider à traduire les plans climatiques en investissements en fournissant des compétences, des possibilités de renforcement des capacités et des financements.

Le renforcement des capacités et des institutions est au cœur du Cadre. Alors que les pays travaillent à la mise en œuvre de leurs CDN, PNA et LT-LEDS, ils sont souvent confrontés à des difficultés liées à une expertise technique limitée et à des structures de gouvernance insuffisantes. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, le Cadre contribue à faire en sorte que les pays disposent des compétences et des ressources nécessaires pour gérer, concrétiser et suivre leurs stratégies climatiques de manière indépendante.

## Modes d'exécution

Les modes d'exécution et les états de préparation varieront selon les contextes nationaux, le Cadre est donc conçu pour s'adapter aux pays à différents stades d'avancement, en leur permettant de s'engager dans le Cadre au point d'entrée approprié. Ces orientations visent à compléter les travaux déjà réalisés par les pays et ne doivent pas nécessairement être suivies de manière linéaire. Elles peuvent aider à repérer les lacunes qui ralentissent l'accès au financement climatique et à accélérer et intensifier les

progrès. Il est toutefois important que les activités menées aux stades antérieurs (« en amont »), sur les environnements porteurs, sur la hiérarchisation et le développement des investissements, ainsi que sur la stratégie financière, soient correctement entreprises pour réduire les goulots d'étranglement et optimiser la mobilisation des financements et des investissements aux stades ultérieurs (« en aval »). Considérant l'importance pour les pays de prendre des mesures immédiates pour lutter contre les changements climatiques, le Cadre peut également les aider à accéder immédiatement aux ressources de financement de l'action climatique tout en poursuivant leur stratégie parallèle à moyen terme de planification et de mobilisation des investissements dans l'action climatique.

En outre, la méthode proposée est axée sur l'inclusion et l'équité, garantissant que les actions en faveur du climat sont à la fois justes et durables d'un point de vue social. Reconnaissant que les changements climatiques a des répercussions disproportionnées sur les communautés vulnérables, le Cadre met l'accent sur les besoins et les préoccupations des groupes marginalisés, notamment les femmes, les peuples autochtones et les autres communautés défavorisées. En donnant la priorité à l'inclusion, le Cadre donne des indications en faveur d'investissements qui s'attaquent aux risques climatiques, réduisent les inégalités sociales et renforcent la résilience des populations les plus vulnérables. Cette approche s'aligne sur les objectifs plus larges du développement durable pour garantir que les actions en faveur du climat profitent à tous.





Photo de vadim.nefedov / Adobe Stock

## Boucles de rétroaction

Les boucles de rétroaction permettent un apprentissage et une amélioration continus, garantissant ainsi l'efficacité et l'adaptabilité des stratégies climatiques. Le Cadre encourage les pays à évaluer les résultats des actions mises en œuvre, en particulier lors de la mise à jour des CDN, des PNA et des stratégies à long terme. En intégrant ces boucles de rétroaction, les pays peuvent harmoniser leurs stratégies d'investissement dans l'action climatique avec l'évolution des priorités nationales et des objectifs climatiques mondiaux de manière continue, ce qui rend leurs mesures efficaces et adaptées à l'évolution de la situation.

## Secteur privé

Alors que le Cadre vise à faciliter le passage de la planification à l'exécution, il est essentiel de souligner le rôle crucial de l'implication du secteur privé le plus tôt possible. Le secteur privé, qui offre des ressources financières, une expertise technique, des solutions innovantes et des capacités de mise en œuvre, constitue un partenaire essentiel dans le paysage du financement de l'action climatique. La mobilisation des acteurs du secteur privé peut aider à développer des possibilités d'investissement, à définir les obstacles et à s'assurer qu'un soutien ciblé est fourni pour résoudre les problèmes et débloquer les capitaux privés. Les moyens d'action et les

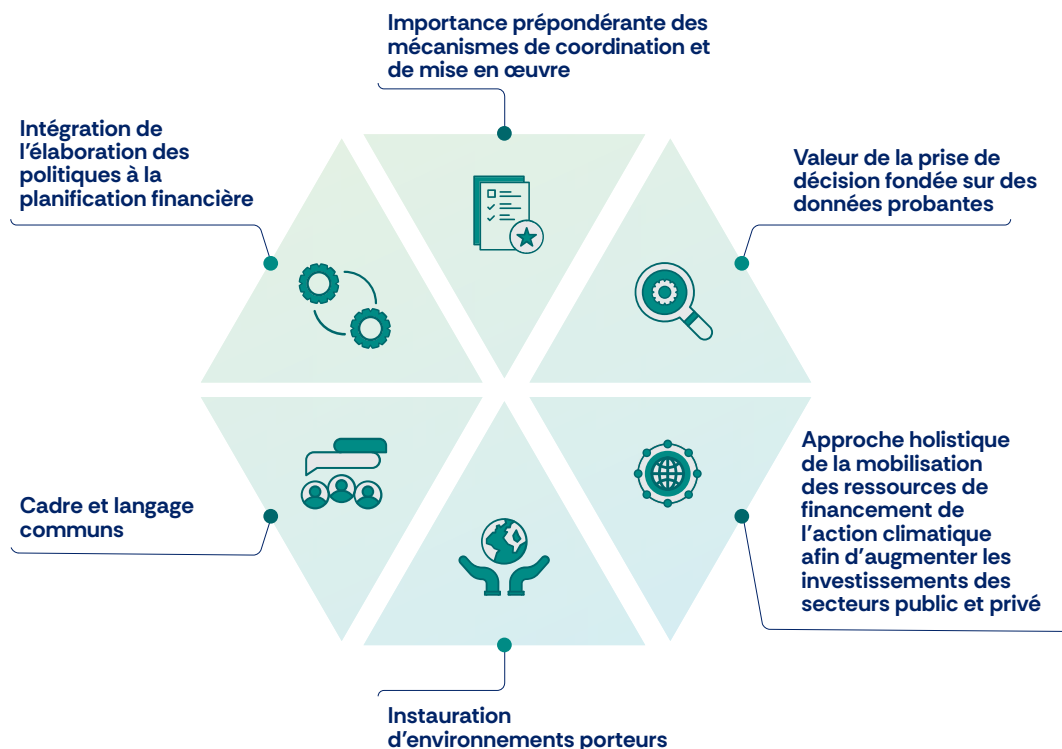
stratégies d'investissement du secteur privé peuvent également être exploités à mesure que les pays élaborent et mettent à jour leurs CDN, leurs plans de mise en œuvre des CDN et leurs plans d'investissement pour augmenter les synergies et maximiser l'impact.

## Approche financière globale

Pour garantir une approche holistique de la mobilisation des ressources et de l'augmentation des investissements dans les secteurs de l'économie réelle et les transactions axées sur le marché, le Cadre s'applique à toutes les sources de financement de l'action climatique : le financement public des gouvernements nationaux et des donateurs internationaux ; le financement privé des entreprises et des institutions financières ; et le financement mixte, qui combine stratégiquement les ressources publiques et privées pour optimiser le financement et réduire les investissements à risque. En encourageant une collaboration active entre les entités publiques et privées à chaque stade de la planification et de la mobilisation des investissements, le Cadre vise à débloquer des capitaux privés à grande échelle, à stimuler la mise au point d'instruments financiers innovants et à favoriser des partenariats public-privé essentiels à la réalisation des objectifs ambitieux définis dans les CDN, les PNA ou les stratégies nationales.

# Principales caractéristiques du Cadre

Le Cadre organise la planification des investissements et la mobilisation des financements en six stades et 18 composants, en spécifiant les étapes, les résultats et les besoins potentiels de soutien pour chaque stade (Figure 1). Les principales caractéristiques du Cadre comprennent :



- **Intégration de l'élaboration des politiques à la planification financière** : Le Cadre se concentre sur l'intégration de la planification financière pour la mise en œuvre des CDN, PNA, LT-LEDS et des instruments d'élaboration des politiques dans les priorités de développement du pays.
- **Importance prépondérante des mécanismes de coordination et de mise en œuvre** : Le Cadre est conscient du rôle essentiel des mécanismes nationaux de coordination et de mise en œuvre, y compris des parties prenantes clés telles que celles centralisées au sein des services administratifs du gouvernement, des ministères de la

planification et des finances, des banques nationales de développement et des unités de préparation des projets. Les pays peuvent institutionnaliser des structures et des systèmes pour piloter la planification et la mobilisation des investissements, ce qui contribue à renforcer les capacités, à accroître les synergies et à réduire les coûts au fil du temps (par exemple, grâce à des plateformes nationales).

- **Valeur de la prise de décision fondée sur des données probantes** : Les démarches fondées sur des données probantes permettent de définir et de hiérarchiser les besoins d'investissement en matière d'adaptation

et d'atténuation. L'utilisation de données probantes provenant de différentes sources est indispensable à la préparation des investissements et à la mobilisation des financements.

- **Approche holistique de la mobilisation des ressources de financement de l'action climatique afin d'augmenter les investissements des secteurs public et privé :** Le Cadre fait appel à des stratégies conçues pour exploiter l'ensemble des sources de financement climatique, y compris les financements publics, privés, concessionnels et mixtes, afin de mobiliser les investissements du secteur privé à grande échelle. Le secteur privé devrait être impliqué dans tous les piliers le plus tôt possible dans le processus de planification des investissements.
- **Instauration d'environnements porteurs :** Les environnements porteurs sont essentiels au succès de la mobilisation financière. Le Cadre insiste sur la nécessité de mettre en place des cadres politiques solides, des réformes réglementaires et de renforcer les capacités institutionnelles. Ces éléments créent des conditions propices aux investissements des secteurs public et privé, à la réduction des risques et à l'attractivité globale des investissements liés au climat. En favorisant de tels environnements, les pays peuvent faciliter des processus de mise en œuvre plus fluides et une plus grande participation de divers acteurs financiers.
- **Cadre et langage communs :** Le Cadre est destiné à servir de référentiel commun, auquel toutes les parties prenantes concernées (le gouvernement, le secteur privé et les partenaires financiers) peuvent faire appel en vue d'évaluer collectivement les progrès accomplis et d'établir des mesures concrètes en vue d'une amélioration. Sur la base de ces évaluations, les pays peuvent communiquer

leurs besoins prioritaires en matière de soutien au NDC Partnership et au FVC, qui peuvent ensuite les aider à réduire les doublons et à déterminer l'adéquation de leurs initiatives à chaque stade et à chaque étape pour qu'ils puissent avancer plus rapidement.

Dans l'ensemble, le Cadre permet aux pays de définir et de hiérarchiser leurs besoins en matière de financement climatique, en faisant appel à des sources de financement privées et publiques, nationales et internationales. Le processus de planification des investissements vise à renforcer les capacités des pays à attirer et à mobiliser des fonds en faveur de l'action climatique. En parallèle, il jette les bases d'un processus itératif au sein d'un cadre institutionnel solide piloté par le pays.

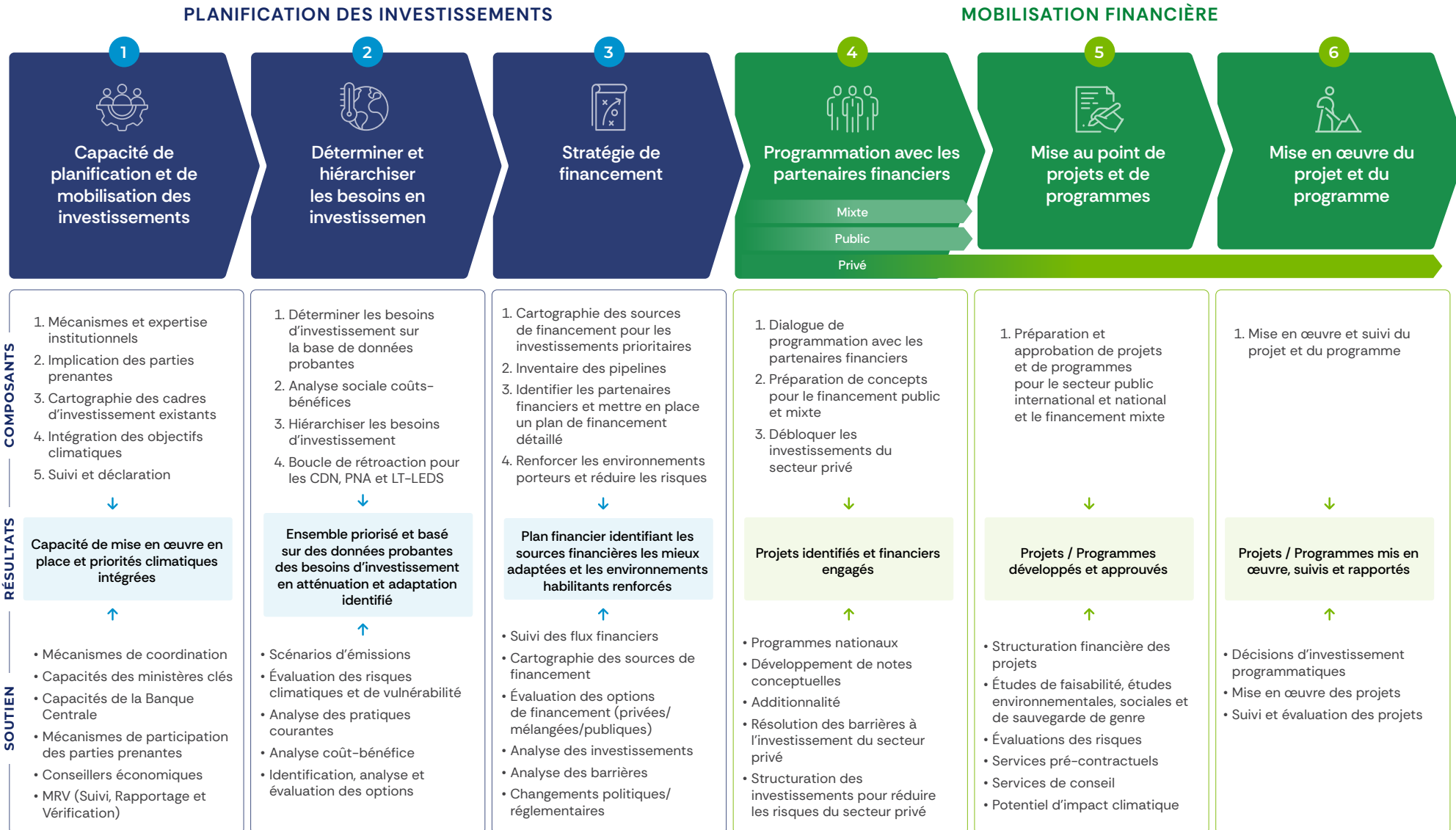
## Une ressource vivante et évolutive

Le Cadre est conçu comme une ressource vivante et devrait évoluer en fonction des contributions des pays, des financiers, des prestataires de services de soutien et des autres utilisateurs. Le guide de 25 pages qui suit présente les piliers, les stades, les composantes et les étapes de la planification et de la mobilisation des investissements à un niveau général.

## La plateforme Web

Ce document sera accompagné d'un ensemble complet de connaissances qui seront mises à disposition sur une plateforme Web dédiée, actuellement en cours de développement. Celle-ci présentera des expériences nationales, des meilleures pratiques, des orientations et des outils, des mandats pour des composantes particulières, ainsi que des contenus de renforcement des capacités (supports de formation, vidéos, etc.). Cette plateforme servira également d'outil de navigation, en associant des prestataires de services de soutien à chaque stade ou composante et en prévoyant des liens vers des informations détaillées sur des sources de financement particulières, telles que les critères/processus d'investissement et les stratégies d'investissement des différents financiers. La plateforme en ligne sera développée collectivement, en intégrant les contributions des parties prenantes et en servant d'outil d'information sur les progrès réalisés par les pays en matière d'accès au financement climatique.

FIGURE 1 Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques du GCF/NDC Partnership





## Pilier 1

# Planification des investissements

La planification des investissements climatiques implique l'élaboration d'une stratégie en matière de programme visant à identifier les différentes sources de financement et à en tirer parti pour atteindre les objectifs en matière de climat et de développement. Le processus de planification implique de déterminer et de combler les lacunes en matière de gouvernance et de capacités, d'identifier et de hiérarchiser les investissements, de répertorier les sources de financement, de créer une feuille de route pour catalyser les financements publics et privés, et d'évaluer l'utilisation des ressources en vue d'une amélioration continue.



## STADE 1

# Capacité de planification et de mobilisation des investissements



La mise en œuvre des objectifs climatiques d'un pays et la planification des investissements alignés sur les CDN, PNA et LT-LEDS dépendent de capacités et de compétences institutionnelles solides, d'une coordination efficace, de l'implication des parties prenantes et de l'intégration réussie des priorités climatiques dans les processus plus larges de développement et de planification des investissements. La mise en œuvre est souvent itérative et devrait évoluer parallèlement aux autres stades.

Le stade 1 vise à obtenir les capacités et structures institutionnelles nécessaires à une planification efficace des investissements climatiques, à la mobilisation des ressources, à la mise en œuvre des objectifs climatiques et à l'intégration des priorités climatiques.

## Composante 1 : Mécanismes et expertise institutionnels

Les pays disposent de diverses options pour institutionnaliser la planification des investissements climatiques. Les configurations et dispositifs institutionnels adoptés pour le développement, la coordination et l'exécution des plans d'investissements climatiques peuvent promouvoir l'efficacité et l'imputabilité et favoriser la coopération entre l'ensemble du gouvernement et les partenariats public-privé.

### Étape 1 : Cartographier les entités publiques liées à la planification des investissements ; inclure leurs mandats, leurs rôles et les mécanismes institutionnels existants

Les entités du secteur public doivent être cartographiées afin que les décideurs puissent identifier toutes les institutions clés intervenant dans la planification, la livraison et le suivi des investissements dans le pays. Les institutions

peuvent inclure l'agence responsable de la coordination des CDN ; les ministères de tutelle dans les secteurs pertinents pour les objectifs des CDN (par ex., l'énergie et les transports) ; les ministères responsables de l'établissement des budgets et de la planification au niveau national, tels que les ministères des finances et de la planification ; et les banques nationales de développement. Il est essentiel de veiller à ce que les institutions spécialisées dans les questions de genre, de jeunesse et d'inclusion sociale fassent également partie de ce processus afin d'intégrer diverses perspectives, de prendre en compte des préoccupations sociétales plus larges et de mettre en œuvre des principes de transition équitable dès le départ.

La cartographie permet de clarifier les mandats et les rôles et de les mettre en concordance dans un paysage institutionnel complexe. Les mandats découlent des fonctions existantes décrites dans les règlements institutionnels, telles que les fonctions de planification générale ou d'établissement des budgets. Les rôles, quant à eux, sont assignés à des tâches particulières dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du processus de planification des investissements climatiques. Les pays sont encouragés à évaluer le rôle des organismes publics dans toutes les composantes de la planification des investissements. Pour chaque composante, l'organisme public identifié pourrait soit jouer un rôle de premier plan dans le développement de cet aspect du processus de planification des investissements CDN (par ex., consolidation des informations, rédaction des rapports, etc.), soit jouer un rôle de soutien en fournissant des informations à un autre organisme public chargé de la consolidation.

## **Étape 2 : Analyser et traiter les lacunes en matière de mécanismes et d'expertise institutionnels**

Cartographier les entités publiques impliquées dans le processus de planification des investissements pour aider à déceler les lacunes et les recouvrements dans les mécanismes institutionnels, et déterminer si l'expertise requise est en place. Lorsque les mandats d'institutions existantes, par exemple, le ministère des Finances ou le ministère de l'Environnement, sont jugés inadéquats pour jouer un rôle de leadership, les pays peuvent envisager de créer un organisme public transversal, tel qu'un « bureau central » au sein de la branche exécutive, avec un mandat dédié à l'accès au financement de l'action climatique et à sa mobilisation.

Si les mandats ou l'expertise existants sont insuffisants pour remplir des rôles particuliers dans les différents composants, les pays peuvent envisager de créer des unités ou des groupes de travail intergouvernementaux pour favoriser la collaboration d'experts avec le secteur privé, les universités, les instituts de recherche ou d'autres parties prenantes analogues. L'expertise en matière de climat, d'analyse économique, d'évaluation du risque, d'instruments financiers, d'égalité des sexes, de suivi et d'évaluation est très utile pour le processus.

***Un rôle et un mécanisme de coordination centrale sont essentiels au succès de la planification et de la mobilisation des investissements climatiques, car la centralisation garantira que les efforts déployés dans l'ensemble du pays sont bien dirigés et suivis.***



### **Étape 3 : Désigner un rôle ou système de coordination pour la planification des investissements climatiques et définir les actions permettant de formaliser les rôles**

Un rôle et un mécanisme de coordination centrale sont essentiels au succès de la planification et de la mobilisation des investissements climatiques, car la centralisation garantira que les efforts déployés dans l'ensemble du pays sont bien dirigés et suivis. Pour définir ce rôle, il faut déterminer qui est le mieux placé pour agir en tant que coordinateur central en fonction de son mandat et de son expertise, et définir le format du mécanisme pour assurer la coordination entre les gouvernements, généralement une agence centrale dotée de responsabilités et de capacités pivots. Par exemple, une unité spécialisée de « financement de l'action climatique » peut être créée au sein du Ministère des finances ou du bureau présidentiel. Une telle unité pourrait aider à rationaliser les processus de planification des investissements ; à aligner la collaboration avec les institutions gouvernementales, les investisseurs et les financiers clés ; et à tirer parti plus efficacement de l'expertise, des capacités et d'autres ressources des différentes parties prenantes.

Un organisme centralisé simplifie les efforts de renforcement des capacités en rendant la mise en œuvre plus cohérente et en améliorant la coordination et la communication entre les différentes entités gouvernementales, ce qui conduit à une action climatique plus cohérente et plus efficace. Le mandat de l'organe de coordination devrait inclure la vérification de l'efficacité des mécanismes institutionnels et de coordination existants ainsi que la proposition d'améliorations.

Les décideurs doivent formaliser les rôles particuliers qui ont été identifiés. Ce faisant, il convient de prendre en compte le soutien et l'engagement des organismes publics compétents, de donner la priorité à la planification et à la mobilisation des investissements dans les CDN et de veiller à l'alignement sur des objectifs stratégiques plus larges, notamment en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale, d'objectifs de développement durable et autres. L'organe de coordination peut être établi de manière permanente pour institutionnaliser les systèmes et les structures qui mettent en œuvre les processus envisagés par le Cadre.

## Composante 2 : Implication des parties prenantes

Une stratégie d'implication multipartite renforce la planification et la mobilisation des investissements en faveur du climat et permet d'obtenir le soutien de diverses parties prenantes. Il est essentiel qu'elle permette d'identifier rapidement les auteurs de propositions de projets nationaux compétents et qu'elle oriente les mesures de renforcement

des capacités. Une stratégie multipartite implique de cartographier et d'entamer une réelle collaboration avec les parties prenantes concernées dans des activités essentielles tout en tenant compte de leurs objectifs. Des activités de renforcement des capacités nécessaires doivent également être mises en œuvre pour combler les lacunes existantes.

### Les rôles critiques des ministères de la finance ou de l'économie et des banques nationales de développement.

En tant que planificateurs de la politique économique et des budgets nationaux, les ministères de l'économie et des finances jouent un rôle central dans la réalisation des investissements nécessaires à grande échelle pour atteindre les objectifs définis dans les CDN, les PNA et les LT-LEDS. Ces ministères sont idéalement positionnés pour mener des évaluations macroéconomiques liées aux politiques climatiques proposées ; déterminer les besoins d'investissement pour les CDN, les PNA et les LT-LEDS ; et développer des politiques et des instruments pour attirer les investissements du secteur privé. En supervisant les budgets nationaux, les ministères des finances peuvent garantir

des allocations pour les priorités en matière de changements climatiques.

De même, les banques nationales de développement sont bien placées pour utiliser leurs instruments afin de catalyser le financement climatique du secteur privé à grande échelle. Ces banques peuvent fournir des financements publics à des conditions spéciales et mettre en place des incitations pour attirer les investisseurs privés vers les investissements climatiques. En outre, leur expérience considérable en matière d'investissements au niveau local en fait un partenaire clé pour recenser, comprendre et surmonter les obstacles locaux aux investissements dans le domaine du climat.



Photo de Coalition of Finance Ministers for Climate Action

## Étape 4 : Cartographier les parties prenantes et les cadres d'implication

Pour garantir l'implication des parties prenantes dans les composantes de la CDN, il convient d'attribuer la responsabilité de la cartographie des parties prenantes, de la maintenir et de la mettre à jour, et d'impliquer les parties prenantes. Par exemple, désigner une agence de premier plan ou déléguer la coordination de l'implication des parties prenantes pour des composantes et sous-composantes particulières de la planification des investissements dans les CDN aux organismes publics compétents identifiés dans la carte institutionnelle.

La cartographie des parties prenantes est une étape cruciale pour identifier un ensemble plus large d'acteurs extérieurs au gouvernement qui seront impliqués dans le processus de planification et de mobilisation des investissements climatiques, pour définir les lacunes en matière de capacités et pour déterminer les cadres d'implication pertinents. Les parties prenantes peuvent être classées dans les groupes suivants :

- ministères ou agences transversales (par ex., ministères des finances, de l'environnement, de l'égalité des sexes et de l'inclusion, les agences de promotion des investissements) ;
- responsables sectoriels (par ex., les représentants des secteurs concernés) ;
- autorités infranationales et partenaires financiers (par ex., les fonds climatiques et les BMD/IFD) ;
- le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile (par ex., les représentants d'organisations sectorielles et d'associations professionnelles pertinentes) ;
- le secteur financier, les communautés touchées, les peuples autochtones et les groupes vulnérables.

Il est également essentiel de prendre en compte les éventuels auteurs de propositions de projets nationaux pour les investissements climatiques. Par exemple, le financement mixte, qui nécessite une approche multipartite, peut encadrer la création de partenariats au niveau national. Il peut aider à identifier les parties prenantes compétentes du secteur public et du secteur privé et leurs rôles complémentaires (par ex., offrir une assistance technique, réduire les risques ou cofinancer) pour mobiliser le capital privé à grande échelle.

## Étape 5 : Élaborer des cadres d'implication des parties prenantes

L'élaboration de cadres complets d'implication des parties prenantes facilite l'implication par stades des parties prenantes compétentes dans la planification et l'exécution d'initiatives visant à atteindre les objectifs et engagements liés au climat. Le cas échéant, impliquer les parties prenantes au niveau infranational et adopter des approches sectorielles ou thématiques (telles que les questions indissociables de la biodiversité, de l'eau ou des systèmes alimentaires).

Les pays doivent envisager d'utiliser les cadres existants pour l'implication des parties prenantes, tels que ceux établis dans le cadre de la planification pluriannuelle de l'écosystème du financement climatique, y compris les programmes de travail du FVC, les plans de mise en œuvre des CDN et d'autres plans d'investissement, plutôt que de créer de nouveaux mécanismes. Cette approche favorise les synergies et évite les doubles emplois.



Photo de Louis-Michel DESERT / Adobe Stock

## Étape 6 : Analyser la capacité et l'expertise des parties prenantes et combler les lacunes

Une fois les principales parties prenantes identifiées, en particulier celles qui participent à la programmation et à la mise en œuvre des investissements climatiques, il convient d'évaluer leurs capacités et leur expertise afin d'aider à prendre des décisions rapides quant à l'opportunité d'orienter l'aide vers la création ou le renforcement des capacités nécessaires. Une attention particulière doit être accordée à la capacité et à l'expertise des potentiels auteurs de proposition de projets nationaux, y compris ceux des secteurs financier et privé locaux. Des mesures telles que des initiatives de formation et de renforcement des capacités, le partage des connaissances et la collaboration peuvent garantir que toutes les parties prenantes sont alignées et peuvent contribuer efficacement à la planification et à la mobilisation des investissements.

*Des mesures telles que des initiatives de formation et de renforcement des capacités, le partage des connaissances et la collaboration peuvent garantir que toutes les parties prenantes sont alignées et peuvent contribuer efficacement à la planification et à la mobilisation des investissements.*

## Composante 3 : Cartographie des cadres d'investissement existants

Les décideurs sont encouragés à réfléchir à la manière dont la planification des investissements climatiques s'aligne sur les éléments suivants : les cadres d'investissement existants et les efforts menés par les institutions nationales et infranationales, les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions financières de développement (IFD), les partenaires de développement, les fonds multilatéraux pour le climat, les programmes de mobilisation des pays existants et d'autres partenaires financiers. Ces entités ont des processus continus qui pourraient aider à garantir le financement. En outre, l'analyse des politiques, stratégies et plans existants peut aider à déceler les lacunes potentielles dans la planification sectorielle qui peuvent être traitées dans les itérations futures du plan d'investissement climatique.

### Étape 7 : Cartographier les cadres d'investissement existants pour définir et valider leurs priorités d'investissement

La cartographie des cadres d'investissement existants implique de répertorier systématiquement les plans d'investissement en cours en matière de développement et de climat sur lesquels travaillent déjà divers partenaires, ce qui permet de déterminer les possibilités et les lacunes. Cela pourrait inclure la cartographie des plans d'investissement nationaux ou sectoriels, des plans d'investissement des BMD ou IFD, des programmes nationaux du FVC, des plans de mise en œuvre des CDN, des plans d'investissement des CDN, des plans d'investissement d'adaptation, des feuilles de route de financement écologiques/durables, etc.

Une fois que les cadres d'investissement ont été cartographiés, les décideurs doivent définir leurs priorités afin d'aligner les actions continues pour mobiliser le financement climatique et d'en tirer parti. Ces priorités peuvent être validées en cartographiant les cadres existants et en explorant les moyens d'exploiter et d'harmoniser les travaux aux stades 2 et 3. Ce processus permet d'éviter les doublons, d'améliorer les synergies et d'augmenter l'impact global. Dans certains cas, cela peut également être l'occasion d'examiner la cohérence ou la solidité des priorités d'investissement antérieures, leur harmonisation avec les sources de financement potentielles et les éventuels obstacles à l'investissement.

Il est important de maintenir cette cartographie et de la mettre à jour régulièrement afin de fournir une image précise de l'évolution du paysage de l'investissement, de soutenir la coordination, et d'éclairer une analyse prospective des besoins et des lacunes.

## **Étape 8 : Cartographier et répertorier les obstacles systémiques à l'investissement**

La cartographie des obstacles systémiques à l'investissement (aux niveaux national et sectoriel) consiste à déceler et à consigner les obstacles qui entravent les investissements en faveur du climat. Ce processus consiste à dresser un inventaire complet des difficultés, à les classer en différentes catégories (technologiques, économiques, politiques, socio-économiques) et à analyser leurs répercussions et leurs causes sous-jacentes. Ce faisant, les décideurs sont mieux placés pour élaborer des stratégies ciblées visant à faciliter les investissements, à promouvoir la croissance économique et à améliorer l'écosystème de la finance climatique. La cartographie peut s'appuyer sur des analyses existantes, telles que les cadres d'investissement identifiés précédemment, ou englober de nouvelles études visant à évaluer les environnements porteurs et les conditions préalables à l'augmentation du financement climatique dans le pays.

## Composante 4 : Intégration des objectifs climatiques

La planification et la mobilisation des investissements en faveur du climat seront plus durables et plus efficaces si les objectifs climatiques du pays, tels qu'ils sont décrits dans les CDN, les PNA et les LT-LEDS, sont pleinement intégrés dans les processus plus larges de planification et d'établissement des budgets de l'économie et du développement. L'intégration nécessite d'abord de comprendre les changements systémiques à long terme qui peuvent être nécessaires dans l'infrastructure économique et sociale pour passer à un développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques, puis d'intégrer des voies de transition équitables dans les cadres de planification et de financement sectoriels. L'intégration du climat dans le mandat et les outils des ministères de l'économie et des finances et la détermination des possibilités de verdissement des systèmes financiers contribuent également à l'intégration des objectifs climatiques. L'intégration aide les pays à mobiliser des ressources externes et à réorienter les flux financiers internes en fonction des objectifs climatiques.

### Étape 9 : Cartographier les cadres nationaux et sectoriels de planification, d'établissement des budgets et de financement et leurs synergies avec la mise en œuvre des objectifs climatiques

La cartographie des cadres nationaux et sectoriels de planification, d'établissement des budgets et de financement consiste à répertorier et à analyser systématiquement les principaux cadres de planification, d'établissement des budgets et d'investissement au sein du secteur public afin de discerner les possibilités et les lacunes. Ce processus global comprend l'évaluation

des initiatives du secteur public telles que la planification nationale et sectorielle, les politiques financières, économiques et fiscales, et les cadres budgétaires conçus pour allouer des fonds publics et promouvoir le verdissement du système financier.

### Étape 10 : Créer une feuille de route pour intégrer les objectifs climatiques dans les politiques de planification, d'établissement des budgets et les cadres d'investissement nationaux et sectoriels

L'élaboration d'une feuille de route pour l'intégration et l'alignement des objectifs climatiques sur les politiques de planification, l'établissement de budgets et les cadres d'investissement nationaux et sectoriels vise à synchroniser les objectifs et les calendriers associés et à définir clairement les rôles concrets de mise en œuvre pour les différentes parties prenantes impliquées.

Un instrument important dans ce processus est le marquage du budget climatique (CBT), qui permet aux gouvernements de classer, de suivre et d'évaluer les dépenses publiques liées à l'action climatique. En marquant les postes budgétaires qui contribuent aux objectifs climatiques, les décideurs politiques peuvent s'assurer que les ressources financières sont allouées de manière efficiente et efficace pour atteindre les objectifs climatiques. Le marquage du budget climatique renforce également la transparence et l'imputabilité, ce qui facilite le suivi des progrès et l'adaptation des stratégies en fonction des besoins. L'intégration de cet outil dans le cadre d'établissement des budgets aidera à mieux aligner la planification financière nationale et sectorielle sur les objectifs climatiques globaux.

## Étape 11 : Évaluer les possibilités de verdissement des systèmes financiers

S'appuyer sur la feuille de route élaborée à l'étape 10 en explorant les possibilités de faciliter la réorientation des flux d'investissements publics et privés vers des voies alignées sur l'action climatique. Cela peut impliquer diverses approches, notamment

la gestion des finances publiques (PFM), la gestion des investissements publics (PIM), l'administration et gestion publiques (PAM) et les marchés publics, entre autres. Cela peut également impliquer de travailler avec des acteurs clés du système financier, tels que les banques centrales et les régulateurs, pour intégrer plus systématiquement les risques climatiques dans la prise de décision.

### Leçons tirées du soutien du NDC Partnership à l'initiative de préparation à l'écologisation des banques centrales.

Les changements climatiques représentent le risque systémique ultime pour les marchés financiers, avec des perturbations potentielles telles que de fortes baisses des prix des actifs, une réduction de la rentabilité dans des secteurs clés, une diminution des finances publiques et des impacts imprévus sur le secteur de l'assurance. Les banques centrales, qui agissent en tant que régulateurs et superviseurs des marchés, sont particulièrement bien placées pour faire face aux risques financiers et économiques liés aux changements climatiques. Lors de la COP26, le NDC Partnership a lancé le soutien à la préparation verdissement des banques centrales (GCB) en réponse aux demandes des pays en développement. Cette initiative fournit aux banques centrales les connaissances, les capacités institutionnelles et les systèmes nécessaires

pour adopter des approches prudentes du risque climatique, promouvoir les investissements écologiques et combler l'écart entre le climat et le financement.

Grâce à l'initiative GCB, les banques centrales alignent leur mandat et leurs outils de supervision sur les dernières connaissances scientifiques afin de mobiliser des fonds pour les CDN et les stratégies à long terme, en garantissant une stabilité financière cruciale pour la réduction de la pauvreté et l'équité, étant donné que les changements climatiques et les crises financières ont un impact disproportionné sur les communautés vulnérables. À ce jour, le NDC Partnership apporte un soutien spécifique et coordonné à plus de 20 pays pour les aider à verdir leurs systèmes financiers.



## Composante 5 : Suivi et déclaration

Le suivi des flux financiers en cours et prévu est essentiel pour garantir que des ressources suffisantes sont distribuées de manière appropriée pour atteindre les objectifs climatiques. La déclaration des rapports peut apporter une contribution importante aux futures itérations de la planification des investissements et des résultats de la mobilisation. Le processus de suivi et d'établissement de rapports introduit la transparence et l'imputabilité dans les dépenses publiques, facilite la coordination avec les investisseurs et les partenaires financiers et améliore la prise de décision pour la planification, la hiérarchisation et la mobilisation des investissements futurs.

La responsabilité de diriger les activités de suivi et d'établissement de rapports devrait idéalement incomber à une agence du gouvernement central qui a l'autorité et la capacité de superviser et de coordonner les différents secteurs et ministères. Compte tenu de leur large supervision des flux financiers et des processus d'établissement des budgets, ce rôle est généralement mieux adapté au ministère des finances ou à un organisme central analogue, tel qu'une unité nationale de financement de la lutte contre les changements climatiques. Cette entité serait chargée de collecter et d'analyser les données sur les allocations financières et les dépenses liées aux objectifs climatiques afin que les rapports soient cohérents, transparents et alignés sur les priorités nationales. En centralisant cette fonction, l'entité chef de file peut assurer une coordination efficace avec les ministères de tutelle, les partenaires financiers et d'autres parties prenantes, en veillant à ce que les activités de suivi et

d'établissement de rapports contribuent à des décisions d'investissement climatique plus éclairées et plus stratégiques.

### Étape 12 : Établir et communiquer la stratégie de suivi

L'intégration de la stratégie de suivi dans les cadres de mise en œuvre des politiques et sa communication aux parties prenantes concernées renforcent la transparence et l'adhésion des institutions, ce qui peut inciter les parties prenantes à fournir rapidement les informations requises. La raison d'être de la stratégie de suivi est d'assurer la traçabilité des progrès, d'améliorer le processus au fil du temps et d'impliquer les institutions et les partenaires actuels dans cet effort.

***En centralisant le suivi et la déclaration, l'entité chef de file peut assurer une coordination efficace avec les ministères de tutelle, les partenaires financiers et d'autres parties prenantes, en veillant à ce que les activités de suivi et d'établissement de rapports contribuent à des décisions d'investissement climatique plus éclairées et plus stratégiques.***



### Étape 13 : Identifier les parties prenantes pour la collecte des données et évaluer et combler les lacunes pour fournir les données requises

L'identification des organismes publics qui doivent collecter régulièrement des informations, la détermination des informations dont ils ont besoin, ainsi que la compréhension et la prise en compte de leurs besoins en matière de mises à jour régulières sont essentielles au suivi et à la communication des progrès réalisés. Il est également important de veiller à ce que ces actions soient intégrées dans les efforts existants pour soutenir les activités de collecte de données et de surveillance. Cette intégration améliore l'efficacité du suivi et favorise la viabilité à long terme du processus.

### Étape 14 : Élaborer un outil de suivi

Les pays peuvent choisir d'établir un outil de suivi centralisé afin de suivre les progrès accomplis et d'englober tous les flux financiers pertinents. Cet outil doit représenter avec précision les sources de financement garanti et s'aligner sur le processus d'appariement de ces sources de financement. Le fait de disposer d'un outil unique de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs

d'atténuation et d'adaptation et dans le financement facilite la coordination avec les parties prenantes et l'examen permanent des priorités de financement. Le développement d'un tel outil de suivi offre la possibilité d'une collecte et d'un suivi exhaustifs des données, qui peuvent s'étendre à des objectifs stratégiques plus larges tels que l'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes. En intégrant des indicateurs transversaux qui vont au-delà des flux financiers, l'outil peut fournir une vision plus holistique des progrès, permettant aux pays d'évaluer les impacts plus larges de leurs actions climatiques et de prendre des décisions éclairées qui renforcent l'efficacité et l'équité de leurs stratégies. Cette approche holistique garantit que toutes les dimensions de la durabilité sont prises en compte, ce qui permet d'obtenir des résultats plus résilients et plus inclusifs.

***En intégrant des indicateurs transversaux qui vont au-delà des flux financiers, l'outil peut fournir une vision plus holistique des progrès, permettant aux pays d'évaluer les impacts plus larges de leurs actions climatiques.***

## STADE 2

# Déterminer et hiérarchiser les besoins en investissement



Les pays peuvent avoir besoin de développer des preuves et des analyses supplémentaires pour traduire des objectifs de haut niveau en mesures plus concrètes, classées par ordre de priorité, avec suffisamment de spécificité et de rigueur pour attirer les financements. La mise au point de ces mesures aidera les pays à analyser les besoins de financement, à structurer les investissements et à identifier les bailleurs de fonds ou les investisseurs potentiels. Cela aidera également les pays à concentrer leur planification des investissements sur la transformation au niveau du système plutôt que sur des investissements isolés, mettant ainsi le pays sur la voie de la réalisation de ses objectifs climatiques. L'objectif de ce stade est d'utiliser les informations contenues dans les CDN, les PNA et les LT-LEDS, ainsi que d'autres données et analyses, pour définir un ensemble de besoins d'investissement en matière d'atténuation et d'adaptation, classés par ordre de priorité.

## Composante 1 : Déterminer les besoins d'investissement sur la base de données probantes

Le processus de planification des investissements climatiques est conçu pour aboutir à un ensemble bien défini d'investissements et d'activités de soutien qui débloquent les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques et éviter les erreurs d'adaptation. Ces besoins doivent être fondés sur une solide compréhension de l'impact souhaité en matière d'atténuation et d'adaptation, des objectifs du pays établis dans sa CDN, et de toute stratégie nationale ou sectorielle liée au climat (PNA/LT-LEDS) et au développement. La mise en œuvre de cette composante est essentielle pour accéder à certaines sources de financement (par exemple, le FVC) et pour garantir que la planification et la mobilisation des investissements aboutissent à des résultats

concrets en matière d'action climatique, tels que la réduction des émissions et le renforcement de la résilience.

### Étape 1 : Extraire des informations des instruments de politique de développement climatique et comprendre quelles preuves ou analyses supplémentaires peuvent être nécessaires pour fixer des investissements

Les CDN, les PNA, les LT-LEDS, les communications nationales, les stratégies sectorielles et les autres instruments de la politique de développement climatique constituent des points de départ essentiels pour comprendre la base factuelle de la planification des investissements et de la hiérarchisation des besoins d'investissement. Pour éclairer les propositions d'investissement

et déterminer toute analyse supplémentaire nécessaire ou toute lacune à combler, les pays peuvent comparer les informations contenues dans leurs CDN ou PNA, par exemple, aux exigences en matière de preuves suggérées dans ce guide et aux ressources supplémentaires disponibles sur la plateforme Web. À ce stade, les pays peuvent également chercher à mettre au point une analyse qui facilite la transformation à long terme au niveau des systèmes s'ils ont précédemment examiné les besoins d'investissement d'un point de vue plus progressif, à court terme ou à l'échelle d'un seul secteur.

## Étape 2 : Évaluer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques

Une évaluation des risques lié aux changements climatiques (CCRA) permet à un pays de comprendre sa vulnérabilité aux changements climatiques et d'établir des priorités en matière de planification des mesures d'adaptation. Cette évaluation peut être entreprise (entièrement ou partiellement) en tant que précurseur de l'élaboration de la CDN et du PNA. Les échelles spatiale, temporelle et sectorielle de la réalisation d'une CCRA ne permettent pas d'établir un cadre universel. Cependant, une CCRA solide devrait être menée à l'échelle sectorielle et infranationale la plus pertinente pour le secteur, afin de permettre aux pays de définir, de hiérarchiser et de concevoir des interventions d'adaptation et donc de réduire efficacement la vulnérabilité et les risques liés aux changements climatiques, d'accroître la résilience et d'éviter les erreurs d'adaptation. Les CCRA doivent être fondées sur des données scientifiques et observées sur les changements climatiques et sur des données socio-économiques pertinentes à

l'échelle nécessaire pour soutenir les décisions d'investissement. Une évaluation consiste généralement à :

- contenir une analyse propre au contexte des risques, de l'exposition, de la vulnérabilité et des risques globaux liés aux changements climatiques ;
- inclure les tendances historiques et futures ou les cas d'événements/dangers liés aux changements climatiques et leurs impacts ;
- présenter une cartographie des points majeurs de vulnérabilité aux risques liés aux changements climatiques ;
- analyser les facteurs non-climatiques potentiels et la capacité d'adaptation aux risques et impacts des aléas climatiques ;
- proposer une liste d'interventions potentielles conçues pour améliorer la résilience et réduire le risque d'impact, y compris tous les projets en cours ou achevés ;
- mener logiquement à des politiques favorables, à des sources de financement et à des mécanismes pour l'action climatique ;
- être menées de manière interdisciplinaire et participative, en impliquant des experts internationaux et locaux ainsi que les principales parties prenantes et les décideurs ;
- faire partie intégrante d'un processus d'adaptation (avec un lien clair avec toute planification de l'adaptation existante et les activités d'adaptation en cours).

## L'importance de l'échelle d'analyse pour la planification des investissements.

Les résultats d'une CCRA peuvent définir des points d'entrée pour promouvoir des interventions transversales, multisectorielles et inclusives qui s'attaquent à des risques climatiques complexes et en interaction tout en apportant des cobénéfices économiques et non économiques à la suite de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris. Ces interventions sont généralement formulées et mises en œuvre dans différents secteurs (agriculture, eau, énergie, transports, etc.) et à différentes échelles (nationale, infranationale, bassin versant/bassin, etc.). Compte tenu de la diversité et de la complexité des contextes socio-économiques et climatiques à

différentes échelles et dans différents secteurs, la combinaison optimale d'indicateurs et de mesures pour mener une CCRA peut varier. Par conséquent, une évaluation multiéchelle des risques liés aux changements climatiques propre au secteur est recommandée pour garantir des actions d'adaptation climatique plus personnalisées et concertées qui répondent aux besoins des communautés. Cela est essentiel pour orienter la planification de l'adaptation et fournir la base scientifique permettant aux pays d'attirer des financements climatiques afin de mettre en œuvre les actions les plus appropriées pour réduire la vulnérabilité aux risques liés aux changements climatiques, renforcer la résilience et éviter l'inadaptation à plusieurs échelles.

### Étape 3 : Définir les scénarios d'émissions du pays pour le potentiel d'atténuation

Les scénarios d'émission représentent les voies possibles qu'un pays pourrait suivre en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En formulant des hypothèses sur l'évolution de la société, y compris des facteurs tels que la croissance démographique, il devient possible d'estimer les tendances des émissions qui pourraient révéler les interventions prioritaires en matière d'atténuation. Par exemple, si les tendances indiquent une baisse systémique des émissions d'un secteur particulier et une augmentation dans un autre, un pays peut choisir de donner la priorité au secteur dont les émissions augmentent.

Les facteurs déterminants des scénarios d'émission sont appelés facteurs accélérateurs. Les principaux facteurs qui « accélèrent » les émissions futures d'un pays comprennent la croissance démographique, les changements dans la consommation d'énergie, le développement économique et technologique, et le changement de l'utilisation des sols.

En s'appuyant sur les inventaires d'émissions existants et les scénarios d'émissions modélisés, un pays peut définir le potentiel d'atténuation le plus important dans son économie et commencer à dresser une liste d'interventions potentielles qui permettraient d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

#### Étape 4 : Définir les besoins potentiels d'investissement en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation au niveau sectoriel

Les étapes décrites ci-dessus devraient mener à un ensemble validé de besoins potentiels en matière d'investissement pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, répondant aux défis climatiques et aux circonstances particulières du pays. À ce stade, les besoins d'investissement sont caractérisés en termes généraux au niveau sectoriel plutôt qu'en tant qu'interventions ou investissements spécifiques, ce qui permet une plus grande flexibilité au stade de la planification financière.

#### Étape 5 : Mener une analyse des pratiques courantes

Entreprendre une étude qui analyse dans quelle mesure les technologies ou pratiques d'atténuation et d'adaptation définies ci-dessus sont déjà diffusées dans les secteurs d'intervention. Cette étude permettra de répertorier les activités qui ont été mises en œuvre précédemment ou qui sont actuellement opérationnelles dans le pays et qui sont comparables en termes d'échelle, de technologies utilisées et d'environnement dans lequel elles opèrent. L'analyse doit déterminer dans quelle mesure ces activités ont pénétré le marché et prendre en compte des facteurs, tels que les conditions du marché, la viabilité commerciale, l'environnement réglementaire, les obstacles à la mise en œuvre et les incitations financières. Cette analyse descendante aidera les pays à déterminer si des technologies ou des pratiques analogues ont déjà été déployées dans le pays, quelles sont ces technologies ou pratiques et si un financement à des conditions de faveur est nécessaire. En fin de compte, l'analyse des pratiques courantes devrait permettre de déterminer les interventions prioritaires et le type de financement nécessaire.



## Composante 2 : Analyse sociale coûts-bénéfices

Une analyse sociale coûts-bénéfices (SCBA) permet d'estimer les impacts sociétaux plus larges des politiques, projets ou actions visant à lutter contre les changements climatiques. Tenant compte des aspects financiers et non financiers, l'analyse met en balance les coûts sociaux, environnementaux et économiques avec les avantages à long terme d'un projet donné. Elle garantit une utilisation efficace des ressources en sélectionnant les projets en fonction de leur potentiel, à la lumière des coûts sociaux à long terme et au sens large, des avantages sociaux et des considérations éthiques et d'équité. Dans le contexte des changements climatiques, une action efficace et l'allocation de ressources sont essentielles pour la transition vers des voies à zéro émission et résilientes aux changements climatiques.

En outre, les étapes 6 et 7 de l'analyse coûts-bénéfices pourraient intégrer l'évaluation des facteurs sociaux, tels que les effets distributifs des interventions climatiques, l'amélioration de l'équité sociale et l'atténuation des conséquences négatives sur les populations vulnérables. Cela permettrait une évaluation plus complète de la valeur sociétale globale du projet.

***Les taxonomies du financement climatique peuvent constituer des instruments précieux dans ce processus de hiérarchisation, en veillant à ce que les ressources financières soient dirigées vers les projets ayant l'impact potentiel le plus élevé.***

### Étape 6 : Entreprendre une SCBA des mesures d'atténuation et d'adaptation proposées

Les décideurs politiques s'appuient sur l'économie pour prendre des décisions concernant les risques que les changements climatiques fait peser sur la société. En matière d'adaptation, les économistes utilisent souvent des modèles d'évaluation intégrés (IAM) pour estimer les coûts futurs des effets des changements climatiques tels que les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses. Les estimations sont fondées sur les données recueillies dans le cadre de la CCRA par rapport aux avantages économiques de la préparation à ces événements. En matière d'atténuation, les modèles peuvent également estimer les coûts des actions d'atténuation proposées par rapport aux objectifs de développement du scénario de référence.

### Étape 7 : Communiquer le risque de l'inaction et le coût des mesures d'atténuation et d'adaptation proposées

L'analyse coûts-bénéfices traduira les risques et les possibilités liés aux changements climatiques en termes économiques et financiers, ce qui permettra de hiérarchiser les mesures spécifiques d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques par rapport à une situation de base d'inaction. Communiquer ces résultats aux décideurs politiques et aux entités publiques liées à la planification et à l'exécution des investissements climatiques, comme identifiés au stade 1.

## Composante 3 : Hiérarchiser les besoins d'investissement

La hiérarchisation des besoins en investissement dans les CDN permet d'orienter les financements vers les domaines présentant le plus grand potentiel d'atténuation et d'adaptation et d'aligner les financements sur les priorités nationales et les objectifs de développement plus larges. L'établissement des priorités devrait impliquer une évaluation multicritère cohérente et transparente, utilisant des données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'alignement stratégique des investissements, leur contribution aux objectifs climatiques et aux objectifs de développement durable, ainsi que leur faisabilité. Une implication importante des parties prenantes permet d'élaborer une méthodologie de hiérarchisation plus solide ; elle améliore la sélection des critères, des indicateurs et des systèmes de pondération pertinents et renforce l'adhésion des parties prenantes.

Les taxonomies du financement climatique peuvent constituer des instruments précieux dans ce processus de hiérarchisation. Ces taxonomies fournissent un système de classification claire pour répertorier et catégoriser les activités financières qui contribuent aux objectifs climatiques. En utilisant les catégories de la taxonomie nationale du financement climatique, les pays peuvent aligner leurs priorités sur les objectifs climatiques internationalement reconnus, en veillant à ce que les ressources financières soient dirigées vers les projets ayant l'impact potentiel le plus élevé. Cette approche permet non seulement d'améliorer la transparence et la cohérence du processus de hiérarchisation, mais aussi de renforcer la confiance des investisseurs et des financiers en démontrant clairement comment les investissements sélectionnés contribuent à la réalisation d'objectifs plus larges en matière de climat et de développement durable.

### Étape 8 : Cartographier les flux d'investissement actuels et prévus, les financements garantis et les déficits de financement

L'examen des investissements actuellement prévus dans le domaine des changements climatiques, des politiques sectorielles et des plans d'investissement, ainsi que des documents de politique nationale relatifs à ces investissements, aide les gouvernements à comprendre les lacunes en matière d'attribution et de financement. En déterminant si les investissements en cours sont positifs, négatifs ou neutres dans leur contribution aux objectifs climatiques, on obtient une vue d'ensemble de l'action du pays en matière de lutte contre les changements climatiques. En examinant les données budgétaires des gouvernements, les plans de dépenses des donateurs et les investissements du secteur privé, les décideurs peuvent évaluer de manière exhaustive les financements publics et privés déjà garantis pour les investissements dans les CDN aux niveaux national et infranational. Ces examens peuvent révéler des lacunes et des possibilités potentielles dans des secteurs cruciaux pour la réalisation des objectifs climatiques et peuvent aider les pays à mieux comprendre les besoins d'investissement. Pour éviter de surestimer les fonds disponibles, les pays peuvent utiliser une analyse de sensibilité pour classer les activités d'investissement.





### Étape 9 : Définir le processus et la méthodologie pour hiérarchiser les besoins d'investissement

Les méthodes de hiérarchisation permettent de sélectionner et d'utiliser un ensemble de critères, d'indicateurs et de pondérations pour hiérarchiser un portefeuille de besoins d'investissement. Lorsqu'il est mis au point sur la base d'un consensus entre les parties prenantes, un portefeuille hiérarchisé peut faciliter la rationalisation des ressources et de la mise en œuvre, augmentant ainsi l'adhésion. Les méthodologies peuvent différer selon qu'il s'agit d'investissements dans des projets, d'activités de soutien à la mise en place d'un environnement porteur ou d'investissements dans les secteurs public et privé, car les besoins peuvent être différents.

### Étape 10 : Hiérarchiser les besoins d'investissement à l'aide de la méthodologie définie

Lorsque les pays établissent leur méthodologie de hiérarchisation, ils peuvent utiliser des outils d'aide à la décision, tels que les analyses coûts-bénéfices (CBA), les analyses coûts-efficacité (CEA) et les

analyses décisionnelles multicritères (MCDA). La pondération finale des critères sera déterminée par les priorités de chaque pays en matière de changements climatiques et de développement.

### Étape 11 : Impliquer les parties prenantes afin de valider l'ensemble des besoins d'investissement prioritaires

Le gouvernement central devrait réunir les agences sectorielles, les experts et les autres parties prenantes concernées pour valider l'ensemble des investissements prioritaires, y compris les projets et activités planifiés et prospectifs. À ce stade, les pays examineront également si l'ensemble des besoins d'investissement s'aligne sur les efforts existants menés par les BMD/IFD, les programmes de mobilisation nationaux existants et les autres sources de financement identifiées dans les étapes précédentes, à la fois pour éviter les chevauchements et pour tirer parti des processus en cours afin d'obtenir des financements. Les pays peuvent également examiner comment les priorités s'alignent sur les capacités des parties prenantes afin d'informer et de rationaliser les processus de mobilisation pour les actions les plus urgentes.

## Composante 4 : Boucle de rétroaction pour les CDN, PNA et LT-LEDS

La réalisation d'analyses climatiques fondées sur des données probantes permettra d'obtenir une compréhension plus fine et plus précise des impacts climatiques existants et prévus, ainsi que des priorités en matière d'atténuation et d'adaptation, ce qui donnera aux pays une base solide pour affiner leurs engagements dans les futures itérations des CDN, des PNA et des LT-LEDS. De même, un ensemble prioritaire de besoins d'investissement pour répondre à ces impacts climatiques permettra aux pays d'intégrer les besoins d'assistance financière et technique dans leurs documents de planification climatique.

### Étape 12 : Élaborer des mécanismes de boucle de rétroaction pour mettre à jour et améliorer les instruments de politique climatique des pays

Tout en entreprenant des activités dans le cadre du stade 2, les pays développeront davantage de preuves basées sur les changements climatiques pour l'atténuation et l'adaptation, à une échelle propre au secteur plus propice et informative pour la programmation des financements climatiques prioritaires. Cela permettra généralement de mieux comprendre ce qui a été fait pour les CDN, les PNA et les LT-LEDS, et produira probablement des résultats ayant des implications pour les itérations futures. Un mécanisme de boucle de rétroaction qui utilise les résultats des systèmes de suivi, déclaration et vérification (MRV) et de suivi et d'évaluation (M&E) comme contributions pour les futurs instruments stratégiques de politique climatique doit être établi à ce stade. Cette boucle de rétroaction doit revenir au stade 1, où la cartographie des parties prenantes et

la propriété du processus d'élaboration des CDN ont été réalisées, pour s'assurer que ces acteurs clés restent impliqués, et que leurs idées continuent d'éclairer le cadre politique en évolution.

### Priorités, investissements, projets : que faire et quand ?

Différentes sources de financement chercheront à s'engager dans des idées d'investissement climatique à différents stades de maturité. Par exemple, certains financiers peuvent juger utile d'examiner un concept de projet entièrement mis au point dans le cadre de leur processus d'investissement. D'autres peuvent chercher à s'engager plus tôt avec les pays, par l'intermédiaire d'un dialogue sur la programmation par pays, afin de constituer un portefeuille d'investissements qui soit en phase avec les besoins du pays et les capacités du financier. Pour les investissements du secteur privé, les représentants seront généralement impliqués dans la conception et la structuration des transactions qui répondent à une perspective d'investissement définie. Veiller à ne pas « surdévelopper » les idées de projet au niveau de la planification des investissements avant d'engager les principaux acteurs de la mise en œuvre. Toutefois, il est tout aussi important de veiller à ce que les projets soient élaborés avec suffisamment de détails pour susciter l'intérêt des investisseurs, fournir les informations nécessaires concernant la faisabilité, l'impact et l'alignement sur les objectifs stratégiques, tout en laissant une marge de manœuvre pour la co-création et les ajustements ultérieurs.

## STADE 3

# Stratégie de financement



Sur la base d'un ensemble de besoins d'investissement classés par ordre de priorité, un pays peut procéder à une analyse plus approfondie des déficits de financement, explorer les options de financement, déceler les obstacles et définir les solutions, et évaluer les avantages comparatifs des différentes sources de financement. Grâce à cette compréhension globale, un pays peut engager des sources de financement potentielles et des auteurs de propositions de projets afin de déterminer les options de financement les mieux adaptées aux différents besoins d'investissement. Le résultat escompté de cette étape est un plan de financement pour les besoins d'investissement prioritaires d'un pays dans le cadre de la CDN, du PNA ou des LT-LEDS, définissant les voies de financement les mieux adaptées.

## Composante 1 : Cartographie des sources de financement pour les investissements prioritaires

Pour réussir à catalyser le financement des priorités définies, les plans d'investissement climatique doivent inclure une cartographie complète des besoins d'investissement par rapport aux sources disponibles. La réalisation de la cartographie permettra de répertorier les différentes options de financement et leurs caractéristiques, ce qui favorisera une mise en relation optimale.

Si les pays ont la possibilité d'utiliser divers instruments pour définir leurs plans d'investissement climatique, certains types d'instruments sont plus familiers et plus compréhensibles pour les financiers du climat. Il s'agit notamment des plans d'investissement CDN, des plans d'investissement LT-LEDS et des plans d'investissement pour l'adaptation. Ces documents, qui ont été conçus à la suite de consultations approfondies avec les parties prenantes, tendent à être encadrés et structurés en mettant davantage l'accent sur les objectifs en matière de changements climatiques et de développement et en

s'alignant sur des formats largement reconnus, ce qui facilite les interactions avec les entités de financement. Les pays peuvent également choisir d'intégrer le climat dans des plans d'investissement nationaux et sectoriels plus vastes en les intégrant ou en les rendant compatibles avec le climat. Ce faisant, il est important d'inclure certains éléments pour les financiers du climat, tels qu'une forte justification climatique, une logique de priorisation et une connexion claire avec les plans et politiques de développement et d'action climatique.

***Une cartographie complète des besoins d'investissement par rapport aux sources disponibles permettra de répertorier les différentes options de financement et leurs caractéristiques, ce qui favorisera une mise en relation optimale.***

## Étape 1 : Cartographier l'écosystème du financement climatique

Dresser une carte complète des sources de financement climatique publiques et privées, internationales et nationales, disponibles. Commencer par obtenir des informations initiales sur les critères d'investissement, les profils de risque et les caractéristiques (telles que le niveau de concessionnalité) associés aux différentes sources potentielles de financement. La prise en compte de cycles macroéconomiques et financiers plus larges sera également prise en compte dans cette cartographie et dans cette analyse. Le coût du capital, la disponibilité du crédit et des fonds propres, ainsi que la disponibilité des financements concessionnels publics internationaux, sont tous affectés par des facteurs cycliques et, en tant que tels, influenceront la disponibilité des différentes sources de financement à différents moments.

## Étape 2 : Élaborer une cartographie préliminaire de la manière dont les besoins d'investissement prioritaires peuvent correspondre aux différentes sources de financement potentielles

Lors de la mise en correspondance des besoins d'investissement avec les différentes sources de financement, il convient de s'interroger sur le profil risque/récompense de l'activité. Déterminer la viabilité commerciale potentielle des besoins d'investissement prioritaires sur la base d'évaluations de préfaisabilité est très utile à ce stade, par exemple. Les évaluations de marché et les analyses financières peuvent aider à déterminer les revenus générés et le rendement des investissements prioritaires. En outre, il est essentiel d'évaluer les autres risques ou obstacles à l'investissement et la nature de ces risques (technologiques, politiques,

financiers, etc.). Cela permettra d'évaluer le potentiel de financement public, mixte ou privé, c'est-à-dire de déterminer si l'investissement est viable pour l'investissement privé ou l'investissement privé par l'intermédiaire d'une réduction des risques et d'un soutien financier mixte, s'il nécessite un financement concessionnel ou s'il ne peut être financé que par des subventions et d'autres financements publics. Diverses sources de financement, fondées sur la propension au risque et les instruments de financement, peuvent alors être pondérées pour chaque besoin d'investissement.

Ensuite, une hiérarchisation est effectuée afin d'identifier la source de financement la plus appropriée. Des facteurs, tels que la génération de revenus, le rapport coût-bénéfice, l'état de préparation du pays, les possibilités d'une approche mixte et le soutien de la coopération technique disponible, doivent être pris en compte. Un projet de plan financier comprendra une hypothèse sur les besoins d'investissement qui peuvent être le mieux servis par les budgets nationaux, le financement international public ou mixte, ou le financement privé national ou international.

## Composante 2 : Inventaire des pipelines

Grâce à diverses actions menées au niveau national ou soutenues par la communauté internationale, les priorités en matière d'investissement climatique peuvent déjà avoir été définies au niveau national, sectoriel ou infranational. Certaines de ces priorités peuvent être pertinentes pour atteindre les objectifs de la CDN, du PNA ou des LT-LEDS, et les décideurs devraient veiller à ce qu'elles soient intégrées dans le processus.

### Étape 3 : Faire le point sur le portefeuille existant

Procéder à une évaluation détaillée de chaque besoin d'investissement afin d'identifier le développement en cours du pipeline. Analyser de manière exhaustive les portefeuilles existants afin de déterminer le statut de chaque exigence d'investissement et son alignement avec les préférences et les objectifs des financiers potentiels, tout en restant flexible dans l'exploration d'autres possibilités qui pourraient mieux répondre aux critères financiers futurs.

## Composante 3 : Identifier les partenaires financiers et mettre en place un plan de financement détaillé

La mise en œuvre du plan d'investissement climatique nécessitera l'établissement de partenariats solides avec les financiers (publics et privés) et les auteurs de propositions de projets. Il est nécessaire d'impliquer très tôt les investisseurs potentiels et les partenaires financiers institutionnels afin de comprendre la valeur qu'ils peuvent apporter et de déterminer au mieux comment ils peuvent soutenir les priorités d'investissement et élaborer un plan de financement pour faire correspondre les besoins aux offres.

### Étape 4 : Faire participer des partenaires financiers potentiels des secteurs public et privé

Évaluer et exploiter la capacité d'investissement des partenaires financiers (préférences, objectifs et volonté d'investir) en examinant leurs stratégies pluriannuelles de financement et d'investissement et en les reliant aux priorités d'investissement et aux stratégies de mobilisation de fonds du pays. Explorer les exigences et les contraintes des instruments de financement potentiels et les montants d'investissement avec lesquels ils sont à l'aise (c.-à-d. la taille du ticket d'entrée). Examiner leurs critères et stratégies d'investissement pour comprendre les facteurs et considérations qui motivent leurs décisions d'investissement. Enfin, étudier les approches et les cycles de financement de ces investisseurs et partenaires financiers, en déterminant le moment et la fréquence à laquelle ils allouent des capitaux pour aligner efficacement vos initiatives.



## Étape 5 : Identifier les structures d'investissement préliminaires qui pourraient être exploitées par les sources de financement et les partenaires

Explorer et utiliser les options et plateformes de financement existantes, telles que les budgets nationaux, les MDB/IFD, les investissements bilatéraux, les initiatives du secteur privé, les modèles de financement mixte et d'autres mécanismes de marché innovants. Mener une analyse complète pour aligner ces mécanismes sur les objectifs d'investissement et optimiser le soutien financier : évaluer le champ d'application du budget national, l'éligibilité des MDB/IFD, les accords bilatéraux et le secteur privé. L'objectif est de combiner différentes sources de financement pour une approche plus efficace et durable, en exploitant un plus large éventail de ressources et d'expertise pour améliorer l'efficacité des initiatives et maximiser leur impact.

## Étape 6 : Préparer un plan de financement détaillé qui identifie les sources financières les mieux adaptées et les obstacles à surmonter

Créer un plan global pour aligner les besoins d'investissement sur les sources de financement appropriées et sur les auteurs de propositions de projets compétents afin d'optimiser les actions de mobilisation et d'assurer une affectation efficace des ressources. Hiérarchiser chaque besoin d'investissement et chaque source de financement potentielle et déceler les obstacles, en revoyant et en mettant à jour les plans périodiquement pour une meilleure efficacité stratégique. Procéder à une analyse approfondie des obstacles pour chaque besoin d'investissement, en tenant compte des difficultés économiques, technologiques, socioculturelles, de la mise en œuvre et de la

politique/réglementation. Cette analyse, qui doit intégrer des recherches documentaires et l'implication des parties prenantes, permet de déterminer les actions à mener pour améliorer l'environnement porteur. Être pleinement conscient des variations des obstacles en fonction du type de financement recherché et impliquer les secteurs et les ministères concernés pour surmonter les obstacles, des plus critiques aux moins critiques.

## Composante 4 : Renforcer les environnements porteurs et réduire les risques

Les obstacles à l'investissement limitent la capacité à mobiliser des ressources pour répondre aux besoins définis. La mise en place d'environnements porteurs constitue une occasion cruciale d'améliorer le profil d'investissement risque/rendement des économies nationales et des marchés de niche pour les projets alignés sur les CDN. Le profil amélioré permet de gagner facilement grâce à des mécanismes de soutien des capacités facilement disponibles et à la possibilité d'encourager l'investissement avec des ressources minimales. Pour chaque investissement prioritaire, répertorier les instruments et les mesures d'atténuation pour surmonter les obstacles, en étant conscient que les obstacles peuvent varier entre la dette et les fonds propres, ainsi qu'entre les sources nationales et internationales de financement public et privé.

## **Étape 7 : Énumérer, catégoriser et ordonner les obstacles à l'investissement en fonction des besoins d'investissement prioritaires**

Les investissements hautement prioritaires devraient être systématiquement classés en fonction des obstacles communs ; il s'agit de déterminer et de rationaliser les obstacles communs auxquels se heurtent les besoins d'investissement présentant des exigences de financement analogues. La présélection des investissements prioritaires et des obstacles qui y sont associés devrait être effectuée par l'intermédiaire de processus solide de consultation des parties prenantes impliquant le secteur privé, les agences et institutions nationales spécialisées, les spécialistes sectoriels, les MDB/IFD, les partenaires financiers, la société civile et le monde universitaire.

## **Étape 8 : Définir et hiérarchiser les options permettant d'atténuer les obstacles à l'investissement et planifier leur mise en œuvre**

Définir les mesures, y compris les réformes réglementaires/politiques, les instruments et les incitations fiscales, et la réduction des risques financiers qui peuvent lever les obstacles à la création d'un environnement propice à la mobilisation et à l'augmentation des flux financiers. L'élimination des obstacles devrait contribuer au changement transformationnel en ciblant les interventions dans les différents secteurs et en améliorant la confiance dans la stabilité des politiques et des réglementations au fil du temps. Les sessions de travail technique sur les actions politiques potentielles pour lever les obstacles définis devraient se concentrer sur la discussion des liens entre les solutions politiques et réglementaires. Ces sessions peuvent ensuite être utilisées

pour étoffer les réformes réglementaires et les incitations nécessaires pour attirer les investissements du secteur privé, en garantissant une approche bien échelonnée de la mise en œuvre et en maximisant le potentiel de flux financiers durables.

## **Étape 9 : Concevoir et mettre en œuvre des politiques et des réglementations prioritaires pour créer un environnement propice aux investissements du secteur privé dans le domaine du climat**

Une fois que les mesures visant à lever les obstacles critiques ont été définies, un pays doit rechercher un soutien pour concevoir et mettre en œuvre ces mesures ou procéder à leur mise en œuvre. Étant donné que les environnements porteurs sont essentiels à l'augmentation des flux financiers et à la mobilisation du financement privé, les actions relatives aux environnements porteurs doivent être considérées comme un élément essentiel de la stratégie de financement du pays et faire l'objet d'un suivi en conséquence.



Photo de romas\_ph / Adobe Stock

## Pilier 2

# Mobilisation financière

La mobilisation du financement climatique fait référence à la collecte et à l'acheminement de ressources financières pour soutenir les activités et les investissements visant à lutter contre les changements climatiques. La mobilisation implique une concertation avec les financiers pour aligner les portefeuilles de projets et les portefeuilles sur les investissements prioritaires, de structurer les investissements et les projets, et de renforcer les environnements porteurs et les mécanismes de réduction des risques. En fonction de l'investissement priorisé et du paysage financier, les décideurs peuvent opter pour des ressources publiques, privées ou mixtes.





## STADE 4

# Programmation avec les partenaires financiers



Le stade 4 marque un point central dans le processus d'investissement climatique. À ce stade, les pays renforcent leur engagement auprès des partenaires financiers pour mobiliser les finances pour leurs besoins d'investissement. Contrairement au stade 3, le stade 4 se concentre sur des projets particuliers ou un ensemble d'investissements en collaboration avec les promoteurs du financement et du projet. Les étapes prises varient selon que l'investissement est financé par le secteur public ou privé ou les deux, dans le cas d'un financement mixte. Le stade 4 n'implique pas l'élaboration d'une proposition de financement formelle ou d'un plan de financement de projet, qui est une étape réservée à l'étape 5. Le résultat ciblé du stade 4 est un ensemble prioritaire de projets définis en collaboration avec les financiers et les auteurs de propositions de projets.

## Composante 1 : Dialogue de programmation avec les partenaires financiers

Identifier les principaux financiers des secteurs public et privé et les auteurs de propositions de projets disposant de l'expertise, des capacités et des ressources nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets, des instruments et des véhicules financiers spécifiques pour répondre aux besoins d'investissement. Ces partenaires financiers doivent posséder le savoir-faire technique et la capacité de mettre en œuvre et de gérer efficacement les investissements en question. De plus, il est essentiel d'évaluer leurs ressources disponibles, y compris leurs capacités financières, afin de mesurer leur aptitude à mettre en œuvre avec succès les solutions envisagées.

### Étape 1 : Mener un dialogue de programmation avec les partenaires financiers

Les décideurs doivent réunir les partenaires financiers et les auteurs de proposition de projets autour du plan financier élaboré dans le cadre du stade 3. L'objectif est de comprendre les exigences du processus d'investissement et de commencer à formuler des idées de projets ou de programmes spécifiques. Organiser des discussions autour de secteurs ou de domaines thématiques afin de couvrir une série de questions de manière systémique au travers d'interventions coordonnées. Déterminer s'il existe un alignement entre tous pour procéder à des interventions d'investissement concrètes et à des idées de projets. Pour ce faire, il convient de diffuser le plan, de sensibiliser aux efforts déployés pour éliminer les obstacles à l'investissement et de favoriser les partenariats entre les décideurs, les financiers et les responsables de la mise en œuvre. Déterminer quelles sont les prochaines étapes pour faire progresser les investissements souhaités et comment créer des environnements porteurs.

## Composante 2 : Préparation de concepts pour le financement public et mixte

### Étape 2 : Collaboration avec les parties prenantes financières du secteur public compétentes pour élaborer des projets

Les étapes suivantes impliqueront souvent l'élaboration de concepts de projet/programme dans le cadre d'un programme ou d'un plan d'investissement avec le partenaire financier spécifique, tel que les MDF, les fonds climatiques ou les investisseurs privés, ou par l'intermédiaire de notes conceptuelles indépendantes. Le meilleur moyen et le résultat de la collaboration doivent être discutés avec les financiers et les auteurs de propositions de projets concernés. En fonction du financier et de la nature de l'intervention, le travail d'analyse qui sous-tend la conception de l'investissement peut nécessiter une assistance technique. Dans certains cas, des mécanismes de financement mixte peuvent être utilisés, combinant des financements publics et privés pour réduire les risques des projets et attirer

des investissements supplémentaires. Il est important d'élaborer les concepts en étroite collaboration avec le financier afin de s'assurer qu'ils sont conformes à ses normes et à ses exigences et de faciliter l'approbation le cas échéant. Le concept du projet permettra de vérifier si l'investissement est viable et s'il peut ou non être transformé en proposition de financement.

*Il est important d'élaborer les concepts en étroite collaboration avec le financier afin de s'assurer qu'ils sont conformes à ses normes et à ses exigences et de faciliter l'approbation le cas échéant.*



## Composante 3 : Débloquer les investissements du secteur privé

Pour débloquer les investissements du secteur privé, il faut définir les exigences, les objectifs et les critères de l'investissement et créer un environnement propice à leur réalisation. Il s'agira de lever les principaux obstacles par des réformes réglementaires et politiques, des incitations fiscales et des mesures de réduction des risques afin de rendre l'investissement plus attrayant pour les acteurs du secteur privé. En garantissant un environnement porteur, les investissements du secteur privé peuvent être mobilisés plus efficacement pour atteindre les objectifs prioritaires en matière de climat et de développement.

### Étape 3 : Développer et lancer des appels d'offres

Dans les cas où le secteur privé est censé diriger la réponse aux besoins d'investissement, les décideurs doivent préparer et publier des appels d'offres (AO) pour le portefeuille de projets concerné. Les appels d'offres décriront les besoins en investissement, définiront les objectifs climatiques et de développement poursuivis et exposeront de manière transparente le processus d'évaluation des propositions.

### Étape 4 : Concevoir et structurer des véhicules ou des instruments catalytiques innovants afin de réduire les risques d'investissement pour les flux de capitaux privés

Lorsque des capitaux importants sont nécessaires pour répondre à des besoins d'investissement systémiques, les pays peuvent envisager de mettre en œuvre des réformes politiques et réglementaires, de renforcer les institutions nationales et de créer ou d'utiliser des véhicules ou des instruments existants, tels que des plateformes de co-investissement, afin de réduire les risques liés aux investissements et d'attirer des financements aux volumes nécessaires. Ces approches peuvent cibler spécifiquement les capitaux du secteur privé, mais jouent généralement aussi un rôle de catalyseur pour le financement de divers partenaires financiers (veuillez consulter le stade 4, la composante 2, l'étape 2).



## STADE 5

# Mise au point de projets et de programmes



Le stade 5 permet toutes les formes d'investissement, les types de projets et les structures d'investissement ou de financement. Il s'appuie sur le travail effectué aux stades 3 et 4 pour faire le point sur les ressources financières du pays et sa capacité à attirer des investissements. Le résultat du stade 5 est le développement et l'approbation de propositions d'investissement prêtes à être soumises aux investisseurs et partenaires financiers concernés. L'élaboration de ces propositions demande beaucoup de ressources ; il s'agit de traduire les concepts de projet en paquets complets de propositions de financement climatique, y compris les études de soutien, qui répondent aux critères d'investissement des financiers ciblés.

À cette fin, les ressources du Readiness and Preparatory Support Programme du FVC et de la stratégie d'engagement du NDC Partnership dans le pays peuvent être utilisées, ainsi que d'autres mécanismes de soutien des bailleurs de fonds. En outre, certaines entités du secteur privé et certains fonds de financement mixtes peuvent être intéressés par un engagement à ce stade du processus.

## Composante 1 : Préparation et approbation de projets et de programmes pour le secteur public international et national et le financement mixte

La préparation des projets est le processus qui consiste à traduire les besoins d'investissement en projets spécifiques prêts à être financés et mis en œuvre. Tout en déterminant les besoins d'investissement des CDN, les pays ont défini des projets et des activités spécifiques à différents stades du cycle d'investissement. Pour faire passer les projets du stade d'idée à un état de préparation à la mise en œuvre, examinez la source identifiée de financement potentiel et s'il existe un besoin de soutien technique ou analytique dans le développement de ces investissements.

### Étape 1 : Déterminer les étapes requises de préparation du projet

Avant de commencer la préparation détaillée du projet, tenez compte des normes distinctes des différentes sources de financement. Dans la plupart des cas, il est conseillé d'impliquer les bailleurs de fonds potentiels dès le départ. Les MDB/IFD, par exemple, peuvent aider ou diriger le processus de préparation du projet. Les projets du secteur privé impliquent parfois des investisseurs qui préfèrent gérer eux-mêmes les étapes de préparation du projet. Dans de tels cas, l'analyse décrite ci-dessous peut éclairer les discussions initiales avec les financiers du secteur

privé sur les options d'investissement avant qu'ils ne procèdent à la diligence raisonnable et à la préparation du projet. Dans d'autres cas, les appels d'offres aideront à mobiliser des financiers du secteur privé (veuillez vous reporter au stade 4, composante 3).

## Étape 2 : Solliciter une aide à la préparation des projets, le cas échéant

L'élaboration d'une proposition de financement climatique pour le financement public ou mixte nécessitera souvent un ensemble d'études, telles que des études de faisabilité, environnementales et de protection sociale, des évaluations des risques et d'autres analyses qui font partie intégrante de la proposition. Les pays et les partisans du projet peuvent être confrontés à des contraintes de capacité dans la rédaction de ces documents techniques et peuvent avoir besoin de demander une assistance financière et technique auprès des Instruments de préparation des projets (IPF) et des partenaires spécialisés. Le pays doit identifier les auteurs de propositions de projets responsables des composants généraux et spécifiques de la préparation du projet. De plus, il doit déterminer comment ce processus sera financé et si une assistance technique est nécessaire.

***L'élaboration d'une proposition de financement climatique pour le financement public ou mixte nécessitera souvent un ensemble d'études, telles que des études de faisabilité, environnementales et de protection sociale, des évaluations des risques et d'autres analyses qui font partie intégrante de la proposition.***

## Étape 3 : Préparation des projets

La préparation de projet ne doit se faire que s'il existe une stratégie de financement plausible, même si la source et la structure exactes du financement seront déterminées au cours de cette étape.

Le cycle de préparation de projet comprendra généralement les éléments suivants :

- Étude de pré-faisabilité : Une évaluation initiale du projet qui comprend son objectif, son champ d'application, ses alternatives, une analyse de ces alternatives et une identification préliminaire de l'accessibilité financière du projet (rapport qualité-prix).
- Configuration technique : La solution technique doit être entièrement élaborée, y compris les technologies spécifiques, les normes, la conception technique, l'emplacement du projet et les ressources requises pour la réalisation du projet. Des experts techniques doivent préparer la conception du projet et des processus d'examen externe doivent être menés.
- Étude de faisabilité : Une fois la conception technique complète préparée, des études de faisabilité doivent être menées pour examiner la conception, prendre en compte l'impact du projet et définir les risques pertinents. Les études de faisabilité peuvent inclure la faisabilité financière/économique, en fonction du projet.
- Gouvernance du projet et répartition des risques : La structure de gouvernance et de propriété du projet doit être déterminée, y compris la manière dont les responsabilités fiduciaires seront partagées entre le gouvernement et les autres investisseurs. À ce stade, il convient de décider si

le gouvernement réalisera le projet directement ou si un partenariat public-privé ou des investisseurs privés seront impliqués.

- Examen de la politique et juridique : Le cadre juridique et politique dans lequel le projet sera mis en œuvre doit être revu et la conception doit être adaptée en conséquence. Les principaux risques politiques et juridiques doivent être répertoriés et la structure du projet doit être adaptée si nécessaire.
- Élaboration des coûts et du budget : Les budgets des projets doivent être préparés en répertoriant et en planifiant chaque activité et intrant requis pour le projet et en déterminant le coût des activités et des intrants en utilisant des projets antérieurs comparables comme référence. Les budgets doivent être préparés en utilisant des rubriques correspondant aux exigences de l'agence de mise en œuvre en matière de rapports et d'audit.

- Analyse de l'impact social, environnemental et de genre : Une analyse d'impact social, environnemental et de genre doit être menée pour répertorier, éviter, atténuer ou réduire au minimum les impacts négatifs sur le genre, la société et l'environnement, ainsi que pour augmenter les résultats positifs dans ces domaines.

Une fois la préparation du projet terminée, la proposition de financement/investissement climatique peut être soumise à la validation du partenaire financier. Le processus d'approbation peut impliquer certaines conditions techniques ou questions à traiter par les auteurs de propositions de projets. Ceux-ci peuvent nécessiter une assistance supplémentaire ou une assistance technique, il est donc important d'intégrer un budget pour cette éventualité.



## STADE 6

# Mise en œuvre du projet et du programme



La mise en œuvre efficace des projets et des programmes nécessite la réalisation d'objectifs climatiques, financiers et de développement. Pour ce faire, il convient d'adhérer à un cadre logique prédéfini qui servira de guide stratégique et délimitera les étapes nécessaires à la réussite de l'opération. Il est essentiel de veiller à ce que les capacités, les connaissances et les compétences requises soient recensées et mises à disposition tout au long du processus de mise en œuvre.

## Composante 1 : Mise en œuvre et suivi du projet et du programme

La mise en œuvre et le suivi des projets et des programmes impliquent la définition des besoins en capacités afin de doter les parties prenantes de l'expertise nécessaire pour mener à bien l'initiative. En outre, le suivi de la mise en œuvre des investissements par l'intermédiaire de moyens et d'instruments prédéterminés fournira des informations précieuses sur les progrès et les difficultés, permettant aux parties prenantes de prendre des décisions en connaissance de cause. Les données recueillies au cours de la phase de suivi peuvent servir de

***Obtenir les capacités appropriées pour faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les projets, en identifiant les lacunes potentielles en matière de connaissances ou de compétences au sein de l'équipe du projet et collaborer avec les organisations.***

base à la définition des ambitions futures et à la planification de la mise en œuvre, favorisant ainsi une approche adaptative et réactive pour atteindre des objectifs climatiques et financiers durables.

### Étape 1 : Préparer la mise en œuvre du projet en s'assurant que les capacités, les connaissances et les compétences appropriées sont acquises

Obtenir les capacités appropriées pour faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les projets. Cela implique d'évaluer méticuleusement les compétences, l'expertise et les ressources requises à chaque stade du cycle de vie du projet. Pour s'assurer que les bonnes capacités sont en place, il faut déceler les lacunes potentielles en matière de connaissances ou de compétences au sein de l'équipe du projet et collaborer avec les organisations. Collaborer avec les agences de développement, les organisations non gouvernementales (ONG) ou les organisations internationales qui peuvent fournir des ressources et des informations précieuses, en



veillant à ce que l'équipe du projet soit bien équipée pour relever les défis et tirer parti des opportunités. Cette approche collaborative renforce non seulement les capacités de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports du projet, mais favorise également une culture d'amélioration continue et d'adaptabilité, ce qui est essentiel pour faire face à la nature dynamique de l'environnement des projets.

## **Étape 2 : Suivre, rendre compte et activer les boucles de rétroaction, en veillant à ce que les capacités, les connaissances et les compétences adéquates soient acquises**

Les partenaires du financement climatique utilisent généralement une approche de gestion axée sur les résultats pour suivre et évaluer en permanence les performances de leurs projets, programmes et portefeuilles. Cette approche répond à leur besoin d'évaluer si leurs projets et programmes sont sur la bonne voie ou non pour produire les résultats escomptés sur la base des données générées par les rapports de suivi et d'évaluation. En outre, il est toujours utile de signaler les activités réussies ou non au cours de la mise en œuvre, dans le cadre de la gestion des connaissances, et d'alimenter les boucles

de rétroaction dont peuvent bénéficier d'autres pays et entités. Le pays ou les promoteurs du projet doivent chercher à renforcer leurs capacités pour remplir ces fonctions si nécessaire.

Les informations tirées des activités de suivi et d'établissement de rapports contribuent de manière significative à la planification des investissements et de la mise en œuvre. Elles éclairent les décisions relatives à l'affectation stratégique des ressources pour combler les lacunes en matière de capacités, mettent en évidence les domaines qui requièrent une attention supplémentaire et fournissent des éléments permettant d'affiner l'avancement du projet. En fin de compte, le respect des lignes directrices en matière de suivi et d'établissement de rapports garantit que les processus de suivi et d'établissement de rapports deviennent des outils précieux non seulement pour évaluer le projet en cours, mais aussi pour l'orienter vers une plus grande réussite et un alignement sur les objectifs à long terme en matière de climat et de développement durable.



# Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques

E-mail: [supportunit@ncdpartnership.com](mailto:supportunit@ncdpartnership.com)

